

Bordeaux, le 20 Novembre 2020

Objet : Elections Municipales 2020

Mesdames, Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale de la Gironde,

Chers collègues,

Les élections municipales auront lieu en mars 2020.

Dans un contexte où nous avons tous à gagner à une réelle transparence et à un juste positionnement de chacun, il convient de souligner que, si vous êtes candidat dans la commune où vous exercez votre mission de DDEN, vous veillerez à vous mettre en retrait durant la campagne électorale.

Demain, si vous êtes élu(e), vous ne pourrez plus exercer votre fonction sur la mission actuelle, il vous appartiendra alors de solliciter un nouveau secteur en qualité de DDEN.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale de la Gironde, de notre considération distinguée et de notre reconnaissance pour le travail accompli au service de l'Ecole en Gironde.

*Bien sincèrement,*

*Bien cordialement,*

Le Président de l'union des Délégués  
Départementaux de l'Education  
Nationale de la Gironde



Jacky NOUVEAU

Le Directeur académique des services  
de l'Education nationale  
DSDEN de la Gironde,



François COUX